

Séminaire « Lettres pontificales (2) : tradition et transmission »

(Liège, 22-23 novembre 2013)

Convié à introduire la seconde session du séminaire ANR-DFG Epistola consacré aux lettres pontificales, le doyen Jean Winand insiste sur la nécessité de retourner aux textes et de travailler directement sur les sources. Il constate avec plaisir que certains chercheurs privilégient encore cette approche, réputée difficile, chronophage et rébarbative, en dépit de certaines tendances actuelles qui prônent une approche comparative très large et l'obtention de résultats immédiats. Florence Close (université de Liège), coordinatrice du séminaire, souligne ensuite que les réflexions du groupe « Lettres pontificales » s'inscrivent dans la continuité de la rencontre d'Erlangen (15-16 mars 2013) et du colloque international de Poitiers (5-8 juin 2013). Ces deux manifestations ont, en effet, attiré l'attention sur le rapport entre la lettre et le traité, le poids des mots dans les correspondances et les fonctions changeantes de l'épistolaire. Klaus Herbers (université d'Erlangen-Nürnberg), chargé de clore l'introduction, fait remarquer que le programme est cette fois-ci chronologiquement très large et qu'il rejoint les préoccupations générales des études, actuellement très nombreuses, consacrées aux lettres médiévales.

La première session (22 novembre) porte sur les débats dogmatiques et la querelle adoptianiste. Gordon Blennemann (université d'Erlangen-Nürnberg) et Matthias Maser (université d'Erlangen-Nürnberg) montrent que, lors du schisme des Trois Chapitres, le pape utilise autant les lettres que les envois de reliques pour réaffirmer son autorité face aux évêques d'Afrique du nord et de Gaule. En effet, les premiers se détachent explicitement de Rome, tandis que les seconds fondent leur pouvoir sur l'histoire et ne s'intéressent ni aux correspondances ni aux querelles théologiques. Florence Close présente ensuite le corpus de Francfort, connu par deux manuscrits produits à Ratisbonne en 821 et à Reims vers 855-860. Ceux-ci présentent assez de similitudes pour laisser présager une tradition commune doublée d'un intérêt immédiat. Composé de six documents, le dossier constitue l'aboutissement d'une réflexion sur la réfutation de l'adoptianisme. Il est habituellement qualifié d'épistolaire mais certaines pièces ne sont pas des lettres ou n'ont pas été perçues comme telles par personnes impliquées dans la querelle adoptianiste. La Lettre d'Hadrien I^{er}, par exemple, est plutôt une décrétale puisqu'elle énumère des arguments scripturaires et patristiques et s'achève par une sentence. Quant au Sacrosyllabus des évêques italiens, rédigé par Paulin d'Aquilée, il récapitule les éléments d'une prise de position orthodoxe. Christiane Veyrard-Cosme (université Paris-3) poursuit la réflexion entamée sur l'époque carolingienne à partir des

lettres d'Alcuin dont la correspondance concerne surtout les années 798-803, soit la période tourangelle. Les éditions de ces documents ont trop longtemps masqué l'histoire de la composition des collections, en plus de proposer des transcriptions parfois erronées. Une remise à plat montre ainsi que les deux manuscrits de la famille H ne sont pas jumeaux et que les items adressés à Agobard, Benoît d'Aniane, Adalard et à l'abbé de Lérins sont mis en valeur pour souligner leur importance dans la lutte pour l'orthodoxie.

Veronika Unger (université d'Erlangen-Nürnberg) inaugure la première séance consacrée aux lettres pontificales (22 novembre). Elle présente la missive de Nicolas I^{er} à Michel (865) et celle de Jean VIII à l'évêque Paul d'Ancône (873). L'une et l'autre posent de nombreuses questions sur le rôle du messenger et les formes de transmission, bien mieux documentées pour le monde byzantin que pour l'Occident. Daniel Berger (Académie des sciences de Göttingen) porte ensuite son regard sur une lettre déploratoire du cardinal Hyacinthe au pape Hadrien IV connue uniquement par une copie. Celle-ci est en fait une compilation probablement réalisée dans le milieu épiscopal de Palencia pour obtenir de la Curie des privilèges destinés à renforcer son autorité dans un contexte de concurrence avec l'Église de Valladolid. Sophie Glansdorf (CNRS) enquête, pour sa part, sur les lettres que Boniface IX (1389-1404) adresse aux diocèses de Thérouanne, Tournai, Cambrai et Liège. Leur contenu s'avère certes banal mais l'ensemble du corpus, victime de destructions et de non-archivages volontaires qui expliquent des lacunes de conservation, permet néanmoins de comprendre comment Rome et Avignon luttent pour étendre leur influence par le biais de l'épistolaire.

La seconde séance consacrée aux lettres pontificales (23 novembre) s'ouvre par la communication de Dominic Moreau (université de Strasbourg). Celui-ci rappelle qu'il n'existe pas de registres pontificaux attestés avant Hadrien I^{er}. Il précise aussi que tous les mots parfois abusivement désignés sous le terme de « notes de chancellerie » ne constituent pas des marques intangibles d'authenticité et ont des fonctions variées, dans la mesure où les pratiques romaines restent fluctuantes au moins jusqu'au début du VI^e siècle. Katharina Götz (université d'Erlangen-Nürnberg) et Cornelia Scherer (université d'Erlangen-Nürnberg) traitent ensuite des modalités de transmission des courriers pontificaux à partir de trois lettres de Grégoire le Grand adressées simultanément à Léandre de Séville, au roi Reccared et au duc Claude. Pour que ces missives arrivent à bon port, le pape utilise son réseau en péninsule Ibérique et des messagers avec un succès qui semble variable.

Paul Bertrand (université catholique de Louvain), à qui il revient de conclure, constate que les sujets et les problématiques sont proches en Allemagne et en France. De son point de

vue, les objectifs de la réunion, à savoir une définition des frontières entre la lettre et les autres sources, le dépassement de la fonction rhétorique de l'épistolaire et une réflexion sur la constitution des collections, sont largement atteints. Globalement, il distingue les lettres émanant d'individus disposant d'une autorité publique de celles qui proviennent d'autorités déjà constituées et bénéficient, en conséquence, d'une plus grande publicité. Ces deux domaines demeurent cependant poreux et la lettre témoigne du mélange des genres caractéristique du haut Moyen Âge. Autre caractéristique de cette période, le corpus compte très peu d'originaux, ce qui rend les recherches tributaires des collections. Pour autant, l'aspect des manuscrits et des pancartes, l'intégration des lettres dans des cadres prestigieux et le soin accordé à leur préservation, révèle l'importance donnée à la littérature épistolaire. Celle-ci révèle plusieurs niveaux de transformation des données : le remploi traditionnel du document, le parasitage par lequel des documents sont insérés de manière incohérente dans un manuscrit et la mutation, qui suppose une transformation plus ou moins radicale du document. La mise en mouvement de la lettre mériterait, par ailleurs, un traitement qui prendrait en compte la circulation des missives, leur exploitation orale, la qualification des porteurs, la langue utilisée et ses traductions. En dernier lieu, Paul Bertrand revient sur la difficulté à définir les fonctions respectives des lettres et des compilations. Selon lui, il importe de reprendre les éditions de sources et de rompre avec les catégories hermétiques issues de l'historiographie ancienne. Cela suppose de retourner systématiquement aux manuscrits, non pour sacrifier à une mode quelconque mais parce que ce retour aux sources semble indispensable à la progression de la recherche.

Nathanaël Nimmegeers

École des hautes études hispaniques et ibériques (Casa de Velázquez, Madrid)

CIHAM (UMR 5648)